

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 49

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Drumette
Autor: Desly, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248272>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

26^{me} année, LE PAYS

Les guerres de Bourgogne

ET
l'Evêché de Bâle

(Suite)

Les habitants de la seigneurie durent reconnaître la souveraineté de l'évêque de Bâle, et le 24 janvier 1478, l'archiduc Maximilien autorisa Jean de Venningen à garder le territoire conquis, malgré l'opposition du comte de Montbéliard, suzerain du fief, et de son vassal Claude de Franquemont. Le comte de Montbéliard finit par céder ses droits à l'évêque, le 10 novembre 1480, pour la somme de 200 florins et Claude de Franquemont obtint de l'évêque la promesse de rentrer en possession de son fief. C'est le 28 janvier 1482 que Claude reçut de l'évêque de Bâle l'investiture de la seigneurie de Franquemont.

Franquemont demeura fief de l'évêché de Bâle jusqu'en 1792.

L'empereur d'Allemagne, Frédéric III, aurait bien voulu voir l'armée alliée, après la prise de Héricourt, poursuivre la guerre contre la Bourgogne et surtout lui aider à dégager la ville de Neuss assiégée par Charles-le-Téméraire. Déçu dans son espoir, il donna libre cours à son dépit. A diverses reprises il pressa les Suisses de marcher au secours de Neuss, mais les Confédérés, croyant avoir assez fait pour l'empire, refusèrent de porter les armes jusqu'au nord de l'Allemagne. Ils s'excusèrent en disant qu'ils étaient pauvres et qu'ils avaient assez à faire pour défendre leur propre pays et pour protéger leurs alliés de la Haute-Allemagne.

Tandis que l'empereur Frédéric exhalait sa colère contre les Suisses, le roi de France agit

d'une manière toute différente à leur égard. Il appela Nicolas de Diesbach à sa cour vers la fin du mois de novembre, félicita les Suisses de leurs succès, leur proposa de nouvelles négociations et leur envoya, au printemps de 1475, une ambassade chargée de leur exprimer « les sentiments d'affection » que le roi portait aux Confédérés, « ses chers amis, les plus fidèles que le roi possède, le peuple le plus brave de la chrétienté. »

Non content de prodiguer aux Suisses ses compliments et ses flatteries, Louis XI leur fit payer l'argent qu'il leur avait promis et accorda des pensions à tous les magistrats influents des cantons, à ceux de Bernes surtout et tout particulièrement aux Diesbach. Son but était de conclure une alliance avec les Suisses et de leur faire continuer la guerre commencée contre Charles-le-Téméraire.

Bien que l'armée suisse fut rentrée dans ses foyers, les hostilités avec la Bourgogne ne discontinuèrent pas, pendant tout l'hiver de 1474 à 1475. Tantôt c'est la garnison suisse laissée à Héricourt qui fait des incursions dans les contrées environnantes, tantôt c'est la garnison bourguignonne de Pontarlier qui menace d'envahir l'Evêché, et tantôt c'est la garnison du château de Montjoie qui sème la terreur dans les Franches-Montagnes. En même temps, malgré la défense des autorités, des compagnies de volontaires s'organisent pour brigander et piller. Au commencement de mars 1475, une troupe de 480 Bernois, Biennois et Soleurois pénètrent en Bourgogne par Bâle et le Sundgau, tue 100 hommes et enlève 1000 pièces de bétail ; bientôt après une autre bande s'avance par Neuchâtel vers Grandson. Vers la mi-mars, Bienne envoie sous les ordres d'Etienne Goldener, quelques soldats à Franquemont pour mettre un terme aux incursions du seigneur de Montjoie, dans les Franches-Montagnes. Les derniers jours de mars, un corps composé de 1300 Bernois, Lu-

cernois et Soleurois s'assemble à Bienne et malgré les défenses du gouvernement bernois, pénètre dans la principauté de Neuchâtel, passe par le val de Travers et prend d'assaut la ville de Pontarlier, le 7 avril. Là, les guerriers se mettent à vivre plantureusement pour se dédommager des fatigues de l'expédition. Aussitôt le maréchal Louis de Châlons, seigneur d'Orbe, d'Echallens et de Grandson, profitant de leur insouciance, rassemble une armée de huit à dix mille hommes, force les Suisses d'évacuer Pontarlier et tombe sur un corps de troupes bernoises accouru au secours de leurs compatriotes. La cavalerie bourguignonne charge vivement les Confédérés. Hans de Hallwyl conseille à ses compagnons d'armes une manœuvre qu'il a vue souvent dans les guerres de Bohême auxquelles il a pris part ; il les engage à construire une barricade de chariots pour mettre l'infanterie à couvert. Le moyen réussit. Les guerriers suisses se défendent bravement derrière leur barricade et la cavalerie ennemie qui a déjà eu l'occasion d'apprendre à connaître la valeur de l'infanterie suisse, se retire impuissante.

Opérant sa retraite, l'expédition de Pontarlier arrive à Neuchâtel. Là, de divers côtés, on avertit les Confédérés, on leur recommande de surveiller le passage de Jougne, par lequel des mercenaires passent continuellement en Bourgogne. Persuadé que si les Suisses ne se rendent pas maîtres de ce passage, il n'y a pas de sécurité pour eux, Diesbach marche dans la direction de Grandson, et Berne et Fribourg prennent la résolution de s'emparer de toutes les places fortes des environs. A l'aide d'un corps d'armée accouru à son secours et composé de Bâlois, de Zurichois et de Lucernois, le contingent de Diesbach occupe la ville et le château de Grandson. De là quelques détachements marchent contre Orbe, prennent possession de la ville qui s'empresse de capituler, puis montent

pressentir que son cœur nourrissait une vive et profonde tendresse pour Claudine.

— Enfin, conclut-il, c'est moi qui veille sur elles, et j'ai là précisément, sous l'épinglette, un papier qui, je l'espère, sera le salut pour toutes deux.

Son naïf interlocuteur n'en pouvait revenir encore. Il lui fallut des explications. On arriva dans un faubourg, et Jean-Marie, désignant l'étage, supérieur d'une maison de modeste apparence :

— C'est là, dit-il.

Mais presque aussitôt :

— Que vois-je !... fit-il avec effroi, un attroupement !... Les pourvoyeurs de la guillotine !... Serait-il déjà trop tard !...

IV

Le sergent avait précipité le pas.

Fuilleton du Pays du Dimanche 4

DRUMETTE

PAR
CHARLES DESLY

Le jeune Guichard ne se le fit pas répéter deux fois, interrogeant aussitôt son guide.

— Quant à ta sœur Claudine, répliqua celui-ci, je te conduis vers elle. Mais quant au pauvre baron, tu ne le reverras plus. Ni, ni, c'est fini !... On l'avait emprisonné à l'Abbaye... Tu comprends !... Vous devez avoir entendu parler des massacres qui ont eu lieu dans le mois de septembre ?

— Non !

— Ah ça ! mais vous ne savez donc rien de rien au pays des marmottes ?

— Claudine avait écrit pour qu'on retardât mon départ... voilà tout. Nous ne savons rien de plus.

— Je conçois, fit le sergent, histoire de ne pas inquiéter ses parents, la brave fille !

— Comment reprit son frère, ils ont tué notre bon seigneur !... il est mort !

— Avec bien d'autres victimes !

— Et son fils ?

— Il a pu leur échapper, Dieu merci ! Il est présentement à l'étranger.

— Et mademoiselle Emiliane ?

— Ne voulaient-ils pas aussi la mettre sous les verrous !... Il y a contre elle un mandat ! Ta sœur l'a sauvée... Elle la cache, la protège et travaille pour gagner son pain. Quand je te dis, un cœur d'or !

A l'émotion du jeune soldat, il était facile de

bravement à l'assaut du château et s'en rendent maîtres après un combat acharné de quatre heures.

La ville d'Orbe prise, les Suisses laissent dans le château une garnison de 300 hommes, puis vont occuper le passage et le fort de Joune dont ils s'emparent sans difficulté. Ce point reste gardé par un détachement de 500 hommes.

Yolande, duchesse de Savoie, veuve d'Amédée IX et sœur du roi de France Louis XI, fut sensible à la perte de ses possessions dans le pays de Vaud qui lui appartenait, mais elle avait été elle-même cause de son propre malheur. Cette princesse qui exerçait déjà la régence du vivant de son mari et qui continua, à partir du 30 mars 1472, à l'exercer au nom de son fils Philibert, s'était brouillée complètement avec son frère le roi de France et avec les Suisses et avait conclu, au mois de janvier 1475, une alliance formelle avec Charles de Bourgogne. Elle avait même fini par décider son beau-frère, le comte Jacques de Romont, gouverneur du pays de Vaud, qui était auparavant l'ami des Confédérés, à suivre son exemple. D'un autre côté, nombre de places, de châteaux et de forteresses du Jura étaient entre les mains de vassaux du duc de Bourgogne. On conçoit que les Confédérés, Berne, Fribourg et Bienne surtout, aient tenu à assurer leurs derrières en prévision d'événements qui étaient désormais inévitables.

Pendant que les Confédérés s'emparaient ainsi d'une grande partie du Pays de Vaud, le duc de Bourgogne s'entêtait dans sa détermination de prendre Neuss et continuait à l'assiéger. Les Suisses avaient battu son armée, condamné à mort son bailli Hagenbach, pris la place de Héricourt, dévasté la Franche-Comté, écrasé ses vassaux et occupé leurs châteaux, et Charles restait devant Neuss, abandonnant à elle-même Yolande de Savoie, et paraissait ne pas se soucier de ce qui se passait en Alsace, en Franche-Comté et dans le pays de Vaud.

Il était devant Neuss depuis 10 mois entiers, c'est-à-dire depuis le 31 juillet 1474, quand il fit enfin, le 31 mai 1475, la paix avec l'empereur Frédéric.

Il leva donc le siège de Neuss et se mit en marche avec toute son armée pour châtier les Suisses, que l'empereur, content d'avoir obtenu pour son fils Maximilien la main de la duchesse Marie, fille de Charles-le-Téméraire, lui abandonna sans difficulté.

La paix n'était pas encore conclue entre le duc de Bourgogne et l'empereur d'Allemagne que les garnisons bourguignonnes, qui occupaient les places fortes et les châteaux voisins de la frontière, reprenaient courage dans l'espoir d'être prochainement secourus et faisaient des incursions sur les terres de l'Evêché de Bâle. Le 5 mai, les Bourguignons parvinrent à

Soyons prudents, disait-il à Claude marchant à son côté. Ne me quitte par des yeux. Ne hasarde pas un mot, pas un geste sans ma permission... Il y va de leur vie et de la nôtre.

Comme ils arrivaient devant la maison, les sicaires du comité de salut public pénétraient dans l'allée.

Ils reculèrent à l'apparition d'une jeune fille vêtue de noir, et qui résolument s'avancait à leur rencontre.

Sa ressemblance avec Claude était si frappante, qu'un étranger, les regardant tous les deux, aurait aussitôt deviné le frère et la sœur.

Mais tous les regards se concentraient en ce moment vers le seuil où paraissait devoir s'opérer l'arrestation :

Une espèce de commissaire formula cette question :

— La citoyenne Emiliane Drumettaz ?

— C'est moi répondit Claudine.

Le sergent ne put retenir un cri.

s'emparer du château de Chauvillier qu'ils réduisirent en cendres ; ils donnèrent aussi l'assaut à Roche-d'Or et saccagèrent le comté de Montbéliard. Directement menacé, l'évêque de Bâle met sur pied tous les bourgeois de Porrentruy, renforce la garnison de Roche-d'Or, et appelle à Porrentruy deux compagnies de Balois. Les comptes de la ville de Porrentruy rapportèrent qu'à cette occasion, il y eut dîner à l'hôtel-de-ville ; deux veaux, des moutons, de grandes pièces de bœuf, furent servis dans ce repas qui coûta 72 sols et 8 deniers. Comme le dit Mgr Vautrey, l'animation est au comble dans la petite cité qui prend l'aspect d'une ville de guerre. On n'entend que le bruit des armes ; à chaque pas, on se heurte à quelque engin, tiré de l'arsenal. On pousse aux remparts et sur les tours les gros veuglaires, les serpentes, les couleuvrines ; les hommes d'armes portent de lourdes arquebuses à mèche, des arbalètes à cric, de pesantes halberdes ; on fait de la poudre avec du salpêtre recueilli avec soin : on répare les murailles, les tours, les ponts-levis ; on entretient les fossés ; on veille jour et nuit.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

Arboriculture

Une jolie treille est un des plus beaux ornements pour l'extérieur des maisons à la campagne, sans compter les avantages qu'on peut en retirer par les grappes dorées ou vermeilles qu'elle fournit. Aussi de temps immémorial on a toujours vu des treilles de ce genre revêtir la plupart des murs du côté sud des maisons de nos villages d'Ajoie et de la vallée de Delémont, et même de ceux des vallées de la Birsse, de la Suze et du Doubs. Le raisin bien mûr est un des meilleurs fruits et la vigne se prête si bien à toute espèce de tailles et de formes qu'on lui a donné jusqu'ici assez souvent la préférence sur les autres espèces d'arbres. Cependant, voici quelques années que les maladies de la vigne qui désolent les pays vignobles se répandent jusque dans nos contrées. Si nous n'y avons pas encore constaté l'existence du phylloxera, par contre l'oïdium y a fait, l'année dernière surtout, des ravages importants.

L'oïdium est une moisissure qui s'attache de préférence aux grappes de raisins avant leur maturité. Cette moisissure est une espèce de champignon qui se propage avec la plus grande facilité. Les grappes atteintes ne se développent pas ; elles noircissent et renferment encore la semence de ce dangereux cryptogame. Aussi, au lieu de laisser ces grappes sur la treille, on devrait les couper et les brûler le plus tôt possible ; autrement on favorise la propagation de

Claudine l'aperçut ; elle reconnut en même temps son frère ; et, portant aussitôt le doigt à ses lèvres, par un regard éloquent, elle leur imposa silence.

Puis, la tête haute et d'un pas rapide, elle suivit les envoyés du comité avec une impatience au moins égale à celle de son frère et du sergent.

Jean-Marie restait atterré.

— Je comprends ! murmura-t-il ; elle les avait sentis venir !... elle se dévoue !... mais je la sauverai !... Toi, Claude entre et monte... C'est au troisième... Une seule porte... Dis à la demoiselle que ta sœur est allée reporter de l'ouvrage, travailler en ville... qu'elle ne rentre que ce soir... Attendez-moi... Je la mets sous ta garde !

Et comme la sinistre escouade disparaissait il s'élança sur ses traces.

La suite prochainement.)

cette maladie que quelques-uns appellent le choléra de la vigne. Cette maladie attaque aussi les feuilles et même le bois de l'année qui devient taché, s'assèche mal et qui doit être taillé très court l'année suivante.

Il y a pourtant un remède assez facile à employer pour prévenir et ensuite guérir cette maladie. C'est d'abord de couper et brûler le plus tôt possible non-seulement les grappes atteintes qu'on a pu laisser sur la treille, mais même les débris de feuilles et les sarments tachetés qu'on remarquera, ne laissant à ces derniers que ce qui est nécessaire à la taille. La treille étant ainsi bien nettoyée dès décembre en janvier, la maladie a beaucoup moins de chance de se développer. Cependant ce traitement ne suffit pas. Le vigneron ayant été taillé court en temps opportun, dès que les feuilles se seront un peu développées, vers la fin de mai, il faut les poudrer avec de la poudre de soufre par un temps clair et sec, vers trois heures de l'après-midi. Cette opération se répétera encore deux fois : avant la fleur et quand le grain sera de la grosseur d'un petit pois. Si malgré ce traitement, il y avait encore des grappes atteintes, il faudrait les détruire de suite.

En procédant de cette manière nous avons sauvé cette année à peu près complètement la récolte de deux treilles, tandis que celle des voisines a été complètement perdue. Il en a été de même dans plusieurs villages du Jura et des pays limitrophes où l'on peut voir encore à la plupart des treilles des grappes envahies par la maladie, surtout aux espèces de raisins les meilleurs et les plus délicats. On l'a vu le remède n'est pas trop difficile à employer ni trop onéreux ; c'est pourquoi on devra l'employer sans retard. On dit qu'au siècle dernier, la vigne était cultivée non-seulement à Bienne et à Laufen, mais qu'on en voyait quelques échantillons tapisser les coteaux de St-Ursanne, de Buix, de Boncourt etc. ; ce serait donc bien dégénérer sous ce rapport si nous ne pouvions pas au moins conserver nos treilles.

J. G.

Menus propos

Exportation d'immeubles. — Nous avons parlé, l'autre jour, des maisons construites en aluminium. Cela paraissait déjà bien extraordinaire, voici le pendant.

Les Américains toujours des inventions d'Amérique ! ont achevé la construction à Chicago d'une maison en aluminium, de dix-sept étages, et ils sont si contents de cet essai qu'ils parlent déjà, en hommes pratiques, d'en fabriquer « pour l'exportation ».

Vous voulez une maison ? Inutile d'aller aux agences, ou de vous aboucher avec les notaires, les courtiers d'immeubles, etc. Vous n'avez qu'à écrire à M. X..., fabricant, New-York et Chicago, avec indication des dimensions qui vous plaisent, et, par le courrier suivant vous recevrez vos futures Pénales soigneusement emballées.

On sait que les mineurs du Klondyke partent quelquefois pour le pays de l'or avec leur maison sur leur dos, comme les colimaçons. Par exemple, l'abri sera sommaire : quatre montants et un nombre suffisant de plaques s'y adaptant à la façon des vitres d'une serre. Seulement, comme l'aluminium est très léger la « maison » entière ne pèse que trente ou quarante kilos. On se débrouillera là-bas pour la tapisser de peaux et, s'il le faut, la flanquer de gros cailloux.